LÉGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2022

1 ERECIRCONSCRIPTION



Agissons

Chères électrices, Chers électeurs,

Les 11 et 18 juin prochains, vous êtes conviés, vous habitants de la 1ère circonscription de la Guyane, à choisir votre représentant à l'Assemblée nationale pour la prochaine législature 2022-2027.

Avec monsieur Gleny ABRAHAM comme remplaçant, je me présente à vos suffrages comme candidate à ce poste de député déterminé à faire respecter nos droits et notre identité.

Les écarts de développement humains que nous observons entre la Guyane et la France hexagonale sont tout simplement inacceptables dans les domaines aussi essentiels que la santé, l'éducation, la sécurité, le logement l'emploi, les revenus et le transport. Nous avons marché ensemble le 28 mars 2017 dans le calme pour dire non à la violence et réclamer un plan de relance qui a donné lieu aux accords de Guyane publié au journal officiel de la République.

Cet accord est générateur de droits, de droits légitimes que nous confère notre citoyenneté. J'y suis très attachée et avec votre confiance, je m'emploierai à faire respecter chaque terme de cet accord.

Nous aurons à faire face à la menace de l'inflation massive qui risque de pénaliser tous les ménages et particulièrement les plus modestes c'est-à-dire plus de 53% de notre population qui vit déjà sous le seuil de pauvreté.

Vous savez que j'ai acquis un savoir-faire pour mener à bien ce combat comme ce fût le cas en décembre 2008 contre l'augmentation massive du prix du carburant. Si vous me faite confiance le 11 juin prochain, vous pourrez compter sur moi pour vous défendre.

Mes engagements professionnel et citoyen m'ont permis d'occuper la fonction de conseillère économique sociale et environnementale pendant 10 ans.

En votant pour moi, vous choisirez une députée expérimentée, très imprégnée des priorités de sa circonscription.

Joëlle PREVNT-MADERE





Matoury,

Roura,

Cacao,

Régina,

Kaw,

Ouanary,

Camopi,

Saint-Georges,

3 Palétuviers,

Trois-saut.

MES PRIORITES:

- L'amélioration du pouvoir d'achat,
- La sécurité,
- La lutte contre les conséquences migratoires de plus en plus fortes sur un laps de temps très court, qui induisent des réponses de la part des pouvoir publics en matière d'éducation, de formation, de logements et d'accès aux soins qualitatifs
- La lutte contre le développement d'une économie informelle
- La lutte contre la pêche illégale,
- L'orpaillage illégal et son impact néfaste sur les populations vivant le long des fleuves et sur l'environnement
- De même, il existe un certain nombre de chantiers pour lesquels le député devra clairement mettre le pied à l'étrier :
 - Le respect des accords de Guyane
- La question de l'évolution statutaire
- La coopération avec nos pays voisins
- Le développement des filières (pêche, agriculture) nécessaires pour atteindre notre autonomie alimentaire
- L'autonomie énergétique
- La sauvegarde et la transmission de nos patrimoines culturels
- La préservation du bien-être de nos séniors avec la majoration du minimum vieillesse
- Je souhaite créer un groupe Parlementaire des élus ressortissants des Outre-Mer et l'élargir aux élus sensibles à nos problématiques.

Agissons

Au moment où les Présidents des Régions Ultra-périphériques (R.U.P) interpellent le Président de la République, en lançant ce 17 Mai, « l'Appel de Fort-de-France », je tiens résolument à me faire entendre. Le Parlementaire que je serai, entend appuyer cette demande qui s'inscrit dans ma démarche partenariale et unitaire, de modernisation de nos structures archaïques.

Je reste solidaire de cette déclaration où les signataires manifestent la volonté de fonctionner dans un nouveau cadre, et pour ma part, si vous me portez à la fonction de député, je ferai prendre en compte par l'État mais également par les autorités de Bruxelles, les spécificités des Outre-mer et singulièrement celles de la Guyane.

Pour ce faire, la députée de proximité que j'incarnerai, compte agir selon trois principes fondamentaux :

MES PRINCIPES ÉTHIQUES

1 - La liberté politique

Aujourd'hui, je n'appartiens à aucun groupe. Je me place au-dessus de tout mouvement ou parti politique. Si demain je suis élue, je chercherai à garder cette forme de liberté qui me permet de préserver ma faculté de jugement.

2 - La concertation

Ecouter, sonder, solliciter et surtout revenir au-devant de nos populations, en lançant des consultations populaires, aussi souvent que nécessaire. Je mets déjà en pratique la concertation avec les « Lives de JPM » via nos réseaux sociaux et continuerai à l'appliquer pendant mon mandat sous différentes autres formes.

3 - Le partenariat

Mon autre leitmotiv, c'est le partenariat. Nous devons lutter ENSEMBLE : la CTG, Les Communautés de Communes et d'Agglomération, les Communes, les Parlementaires, les chambres consulaires et tous les acteurs de la société civile, au-travers de « conférences territoriales » qui auront lieu régulièrement afin de faciliter la mutualisation des compétences respectives.

Les batailles de la vie ne sont pas gagnées par les plus forts, ni par les plus rapides, mais par ceux qui n'abandonnent jamais,

Faisons respecter nos droits et notre identité.

En toute confiance, votez pour l'expérience, votez pour la compétence, votez pour la tenacité.

Samedi 11 juin 2022, votez pour Joëlle Prévot Madère et son remplaçant Gleny Abraham. Je compte sur chacun de vous et vous pourrez chacun compter sur moi.

